



INTERNATIONAL

CATALOGUE DE FORMATION JUDICIAIRE

2020



ENM
ÉCOLE NATIONALE
de la MAGISTRATURE



Depuis 1958, l'École Nationale de la Magistrature délivre une formation pratique et professionnalisante aux magistrats français comme aux juges et procureurs de pays étrangers. Consciente de l'importance de disposer de magistrats compétents, elle est pleinement engagée dans la formation de magistrats des pays qui le souhaitent, dont près de 5 000 ont été formés en 2018, en France comme dans leur pays d'origine.

Ce catalogue de formation est spécialement dédié à ces magistrats. Il propose des formations organisées expressément pour des juges et procureurs étrangers, de même qu'il permet à ces derniers d'être formés en immersion avec des magistrats français sur des problématiques qui leur sont communes.

Dans la continuité des années précédentes, nous proposons aux magistrats de tous horizons de découvrir ou de renforcer leurs compétences dans des domaines prioritaires, tels que la lutte contre la criminalité organisée et le terrorisme, la lutte contre la corruption ou la dimension internationale du contentieux de la famille. Au-delà de ces formations de spécialisation, ce catalogue comporte également des sessions d'ouverture et de réflexion, indispensables pour enrichir les dimensions humaines et sociétales des fonctions de juge et procureur.

L'édition 2020 propose une approche nouvelle des thématiques proposées, en introduisant plusieurs cycles de formations. Afin de permettre aux magistrats intéressés de suivre plusieurs formations, les sessions aux thèmes ou enjeux complémentaires sont désormais regroupées dans le temps. Un cycle pénal généraliste (6 semaines), permettant d'approfondir les fondamentaux de la justice pénale, peut ainsi s'accompagner d'un cycle pénal spécialisé (5 semaines), puis d'un cycle civil (4 semaines), ce qui permet aux magistrats de participer à tout ou partie d'un ensemble cohérent de 15 semaines.

Convaincue que l'efficacité, l'intégrité et l'indépendance de la justice passent par une formation approfondie des magistrats, l'École nationale de la magistrature met ainsi sa longue expérience au service des pays désireux d'en bénéficier. Nous ne doutons pas que les échanges issus de ces formations enrichiront également notre propre réflexion pour une justice de qualité.

Olivier LEURENT
Directeur de l'École nationale de la magistrature

04 L'École nationale de la magistrature

05 Formations et visites d'étude à la carte

06 Formations de formateurs

07 Connaissance et pratique du système judiciaire français

07 JUSLINGUA : découvrir à distance l'organisation judiciaire française

08 Découverte de la justice française – en anglais

09 Intégration à la formation initiale

10 Organisation d'un institut de formation judiciaire

11 Cycles longs spécialisés

Cycle pénal spécialisé

Partie 1 : Tronc commun (4 semaines + 2 semaines de stage en juridiction)

11 Justice Pénale française; approche par la pratique

Partie 2 : Approfondissement

12 Le traitement judiciaire du terrorisme et de la radicalisation violente

13 Criminalité organisée et coopération judiciaire

14 L'Europe judiciaire

15 L'enquête économique et financière

Suivi d'un stage en juridiction spécialisée (1 semaine)

Cycle civil spécialisé

16 Sécurisation juridique et droit des contrats

17 La propriété intellectuelle

18 Contentieux familial et droit international

Suivi d'un stage en juridiction (1 semaine)

19 Éthique et techniques professionnelles du magistrat

19 La méthodologie du jugement civil

19 Éthique et responsabilité

20 Le management d'une juridiction

21 Conduite de projets et conduite du changement

22 Les réseaux sociaux : entre exposition de soi et vie privée

22 Justice et médecine légale

23 Justice pénale

23 La corruption : détection, prévention, répression

24 La preuve pénale : évolutions et controverses

24 Preuve pénale, preuve numérique et progrès scientifique

25 Cybercriminalité et preuve numérique

26 Dépistage, identification, saisie et confiscation des avoirs criminels

27 Du prononcé à l'exécution de la peine : quelle collaboration pour les acteurs ?

28 La traite des êtres humains

29 Victime et procès pénal

30 Justice civile

30 La qualité de la décision civile

30 Les modes alternatifs de règlement des litiges

31 L'internationalité du litige en matière civile

31 Droit et numérique : enjeux et perspectives

32 Justice et société

32 Les violences au sein du couple

33 Les violences sexuelles

34 Justice et protection de l'environnement

35 Le droit onusien des libertés fondamentales

36 La prison en question

36 La criminologie : données scientifiques et justice pénale

37-38 Formulaire d'inscription

39 Informations générales et calendrier 2020



L'ÉCOLE NATIONALE DE LA MAGISTRATURE

Unique école de formation des magistrats de l'ordre judiciaire français, l'École nationale de la magistrature (ENM) a été créée en 1958. Cet établissement public administratif national est placé sous la tutelle du ministre de la justice. Ce statut donne à l'École une autonomie de ses moyens d'action administratifs et financiers. Implantée à Bordeaux et Paris, l'ENM organise les recrutements annuels des juges et procureurs français. Elle conçoit et dispense leur formation initiale de 31 mois, puis leur formation continue tout au long de leur carrière. Elle forme également d'autres professions judiciaires ainsi que des magistrats étrangers.

UN ENGAGEMENT FORT À L'INTERNATIONAL

Dès sa première année d'existence, l'ENM a opté pour une large ouverture à l'international. Acteur central de la construction européenne en matière de formation, elle s'engage dans le monde entier pour bâtir, améliorer ou moderniser la formation des magistrats. Consciente de la richesse des échanges entre praticiens de différents pays aux cultures juridiques propres, elle envoie chaque année de nombreux magistrats français en formation à l'étranger et accueille dans ses murs des magistrats de tous horizons.

L'action du département international de l'ENM vise ainsi à partager son expertise acquise depuis plus de 60 ans. Elle contribue, de ce fait, à la promotion du droit continental et, de façon générale, au maintien de l'État de droit à travers le monde.

L'OFFRE DE SERVICES AUX INSTITUTIONS ÉTRANGÈRES

Missions d'appui ou d'enseignement

- Offre permanente de modules de formation initiale et continue, ainsi que de formation de formateurs ;
- Aide technique (expertise ou audit) aux instituts de formation étrangers qui se créent ou souhaitent se professionnaliser.

Domaines d'expertise

- Ingénierie pédagogique et administrative ;
- Problématiques internationales : criminalité organisée, trafic de stupéfiants, cybercriminalité, terrorisme, droits de l'homme, corruption, etc. ;
- Pratiques professionnelles : fonctions du procureur, justice civile et commerciale, médiation et conciliation.

Cadres d'intervention

- Offre de services contractuelle ;
- Projet bilatéral ;
- Appel d'offre, appel à proposition, jumelage, dans le cadre de financements multilatéraux par des organisations internationales ;
- Réseaux de formation judiciaire : Réseau européen de formation judiciaire (REFJ), Réseau euro-arabe de formation judiciaire (REAFJ), Organisation internationale de la formation judiciaire (IOJT), Programme européen de formation des droits de l'homme pour les professionnels du droit (HELP).

CHIFFRES CLÉS

227 personnes travaillant à l'ENM (dont 18 travaillant au département international) et plus de 70 magistrats, forment plus de 21 000 personnes par an dont :

- Plus de 1 100 élèves, futurs juges et procureurs, en formation initiale
- Plus de 7 400 juges et procureurs français en formation continue
- Plus de 9 000 juges non professionnels et collaborateurs de justice
- Plus de 5 500 juges, procureurs et élèves étrangers
- Plus de 8 000 partenaires extérieurs

TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

TYPE DE SESSION

Formations ou visites d'études élaborées sur demande.

LIEU

En France ou dans le pays demandeur.

LANGUE

Français. Interprétariat possible, nous contacter.

PRIX

Devis sur demande.

CONTACT

Logistique : Delphine Ropital
enm-info-dl@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

FORMATIONS ET VISITES D'ÉTUDES À LA CARTE

En bref

Formations ou visites d'études à la carte élaborées sur demande en fonction des besoins identifiés, en France ou dans le pays demandeur.

Contexte

L'ENM propose des sessions de formation à dates et thèmes fixes sur des sujets variés dont vous trouverez le détail dans les pages suivantes. Le département international est toutefois à votre écoute pour élaborer toute formation correspondant à vos besoins par thématique, en France ou à l'étranger. Un interprétariat peut aussi être organisé.

Exemples de séminaires et visites d'études ayant eu lieu en 2018-2019

- Séminaire sur le droit commercial international auprès d'une délégation de 12 hauts magistrats d'Oman (5 jours) ;
- Séminaire franco-qubécois sur la procédure orale (5 jours) ;
- Session de formation "Statut et pratique professionnelle des magistrats français à destination d'une délégation de magistrats du Vietnam" (5 jours) ;
- Session de formation "Propriété intellectuelle et brevets auprès d'une délégation de magistrats chinois" (2 jours) ;
- Séminaire sur la justice civile à destination d'une délégation d'Abu Dhabi (5 jours).



Séminaire franco-japonais sur le traitement judiciaire des infractions financières destiné aux procureurs, en avril 2016, à l'ENM Paris.

**DU 22 JUIN AU
03 JUILLET 2020**

Inscription : avant le 11 mai 2020

TYPE DE SESSION

Techniques de formation
des magistrats.

PUBLIC

Ce stage s'adresse à des responsables, cadres ou enseignants, permanents ou non, d'instituts de formation judiciaire ayant une bonne pratique de la langue française.

Ouvert aux membres
du Réseau européen
de formation judiciaire.



LANGUE

Français.
Interprétariat possible, nous contacter.

LIEU

ENM Bordeaux et/ou ENM Paris

PRIX

2 000 € par participant (sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ).

CONTACT

Pédagogie : Benoît Chamouard
Logistique : Delphine Ropital
enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

FORMATIONS DE FORMATEURS

En bref

Formation axée sur les techniques de conception des contenus pédagogiques, de mise en œuvre de programmes de formation, d'animation de stages, d'élaboration de bilans et de suivi des stagiaires.

Contexte

Conscients que l'exigence de qualité de la justice suppose une formation d'excellence du personnel judiciaire et notamment des juges et procureurs, de nombreux pays ont favorisé la création et le développement d'instituts de formation judiciaire appliquée prenant en charge la formation initiale et continue des juges et procureurs notamment.

Cette professionnalisation de la formation suppose un apprentissage. La session "formation de formateurs" a pour objet de permettre aux personnels (magistrats ou non) en charge de la formation judiciaire d'être capables de concevoir des contenus pédagogiques, de mettre en œuvre des programmes et des supports de formation, d'animer des stages, d'évaluer les résultats afin de réajuster éventuellement les contenus, d'établir des bilans et d'assurer le suivi des stagiaires.

Pédagogie

À partir du savoir-faire de l'ENM acquis depuis sa création, les deux semaines de formation animées par un intervenant extérieur, spécialiste de l'ingénierie pédagogique et des personnels enseignants de l'École et spécialistes en formation pour adultes permettront d'aborder notamment les thèmes suivants : aspects organisationnels d'un institut de formation, méthodologie de la formation pour adultes, spécificités de la formation judiciaire, définition des objectifs de la formation, conception d'un programme pédagogique, déroulé d'une action de formation, choix des méthodes et conception de supports pédagogiques.

Pour assurer l'interactivité de ce stage, chaque participant présentera un exposé sur l'institut de formation qui l'emploie et fournira à l'ENM, avant son arrivée en France, les textes statutaires, les programmes de formation, des cas pratiques, des questionnaires d'évaluation et tout document nécessaire à une bonne compréhension par les autres participants des enjeux de la formation dans son pays et des difficultés spécifiques éventuelles, afin que le groupe puisse élaborer avec l'aide des formateurs les meilleures solutions possibles.

TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

TYPE DE SESSION

E-Learning.

PUBLIC

E-formation ouverte après inscription, à tous les magistrats, auditeurs de justice, personnels des ambassades et des instituts français à l'étranger.

LANGUE

Français, anglais.

LIEU

Formation en ligne accessible depuis la plateforme e-formation de l'ENM (e-formation.enm.justice.fr) muni des codes d'identification.

PRIX

Gratuit.

CONTACT

Pédagogie : Tania Jewczuk
Logistique : Delphine Ropital
enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

JUSLINGUA : DÉCOUVRIR À DISTANCE L'ORGANISATION JUDICIAIRE FRANÇAISE

En bref

Cette e-formation est mise à disposition, à titre gratuit, pour toute personne qui souhaite découvrir le système judiciaire français tout en améliorant sa pratique du français ou de l'anglais. Les apprenants pourront aussi suivre trois autres parcours en anglais présentant les systèmes judiciaires polonais, néerlandais et espagnol (existe aussi en langue espagnole).

Contexte

Ce dispositif de formation permet aux magistrats étrangers francophones ou anglophones de :

- progresser dans la maîtrise de la langue française ou anglaise,
- détenir un premier niveau de connaissances du système judiciaire français pour suivre plus sereinement d'autres formations proposées par le département international ;
- s'approprier un vocabulaire juridique et judiciaire commun.

Ce parcours d'e-formation est organisé en trois parties :

- Un module de formation en ligne,
- Des quizz et exercices de compréhension orale qui permettent une auto-évaluation,
- Un glossaire accompagné d'exercices.

Les participants pourront utiliser l'e-learning dans n'importe quel lieu où ils disposent d'une connexion internet. À la fin du programme, le participant

- connaîtra le système judiciaire étudié ;
- sera capable d'utiliser un vocabulaire judiciaire en français ou en anglais de manière adaptée ;
- aura amélioré sa compréhension orale du français ou de l'anglais sur des thématiques judiciaires.

Pédagogie

Ce programme d'e-formation, d'une durée de 4 heures environ, s'adresse aux juges et procureurs désireux de découvrir notre système judiciaire ou souhaitant préparer en amont une formation en présentiel, tout en perfectionnant leur français ou leur anglais. Il est également ouvert aux ambassades et instituts français à l'étranger, qui peuvent librement en faire usage.

DU 11 AU 20 MAI 2020

Inscription : avant le 30 mars 2020

TYPE DE SESSION

Formation dédiée aux magistrats étrangers.

PUBLIC

Cette formation s'adresse aux juges et procureurs souhaitant mieux connaître le fonctionnement de la justice française.

OBSERVATIONS

Ouvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire.



LANGUE

Uniquement en anglais.

LIEU

ENM, 3^{er} quai aux Fleurs
75004 Paris - France
Stage dans une juridiction française.

PRIX

1 200 € par participant (sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ).

CONTACT

Pédagogie : Tania Jewczuk
Logistique : Delphine Ropital
Myriam Eléore
enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

DÉCOUVERTE DE LA JUSTICE FRANÇAISE

EN ANGLAIS

En bref

Formation en anglais s'adressant aux juges et procureurs souhaitant mieux connaître le fonctionnement de la justice française.



Contexte

Hérité d'une histoire complexe, le système judiciaire français repose sur des principes qui garantissent le respect des libertés fondamentales telles que l'égalité devant la loi, l'impartialité et l'indépendance. Ancrée dans ces principes, la justice et les institutions judiciaires françaises ont toutefois su s'adapter aux évolutions de la société pour garantir une justice plus protectrice, plus accessible, plus proche des citoyens mais aussi plus moderne.

Organisée en anglais, cette formation permet aux participants de mieux connaître l'organisation judiciaire française, son histoire, son évolution, son fonctionnement. Surtout, elle constitue la première étape pour construire un espace de confiance mutuelle entre les Etats et de coopération internationale.

La formation est utilement complétée par un stage de trois ou quatre jours dans une juridiction afin de favoriser l'immersion des magistrats étrangers dans le système judiciaire français.

Pédagogie

Cette formation s'adresse aux juges et procureurs souhaitant mieux connaître le fonctionnement de la justice française avec laquelle ils sont amenés à travailler.

**DU 08 JUIN 2020
AU 18 JUIN 2021**

Inscription : avant le 29 mars 2020

TYPE DE SESSION

Formation initiale en immersion avec les élèves magistrats français (auditeurs de justice).

PUBLIC

Pour des raisons pédagogiques, le nombre de places par promotion est limité. Ce cycle s'adresse aux futurs magistrats (élèves d'un centre de formation de juges ou procureurs) et aux magistrats nouvellement nommés, titulaires d'une maîtrise en droit ou d'un diplôme équivalent et ayant une bonne pratique de la langue française.

OBSERVATIONS

L'admission à ce cycle est subordonnée à un examen préalable visant à s'assurer du niveau juridique et de la maîtrise du français.

LANGUE

Français exclusivement (niveau B2 requis).

LIEU

ENM, 10 rue des Frères Bonie
33000 Bordeaux - France de juin 2020 à février 2021 & dans une juridiction française pour le stage de février à juin 2021.

PRIX

6 000 € par participant.
La robe d'audience est à prévoir. Son acquisition en France s'élève à environ 600 €.

CONTACT

Pédagogie : Tania Jewczuk
Logistique : Delphine Ropital
enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

INTÉGRATION À LA FORMATION INITIALE

En bref

Intégration au cycle de formation initiale des auditeurs de justice à l'École (6 mois) puis en stage juridictionnel (5 mois). Cette formation longue permet l'apprentissage de compétences professionnelles, savoir-être et savoir-faire, allant au-delà des connaissances acquises à l'université.

Contexte

Dès son origine, dans le cadre de la "section internationale", l'ENM a proposé aux magistrats ou futurs magistrats étrangers de suivre un cycle de formation initiale en France. Depuis 2006, l'ENM intègre pleinement des magistrats ou futurs magistrats étrangers aux promotions d'auditeurs de justice français. Hormis le stage à l'étranger et en cabinet d'avocat que doivent effectuer les auditeurs français, les auditeurs étrangers suivent l'ensemble de la scolarité à Bordeaux, stages en juridiction et stages extérieurs auprès des partenaires de la justice. Ils passent l'ensemble des épreuves d'évaluation (excepté l'examen de classement). La scolarité au titre de ce cycle est validée, en cas de réussite, par la délivrance d'un diplôme.

Pédagogie

La scolarité à Bordeaux permet l'acquisition de compétences fondamentales (rédaction de décisions de justice, tenues des audiences, entretiens judiciaires etc.) et techniques (psychologie, langues, informatique), grâce à un apprentissage au sein de directions d'études, d'ateliers, de simulations ou au moyen de conférences. Le stage en juridiction de 5 mois permet au futur magistrat de travailler avec tous les juges spécialisés (juge d'instruction, juge de l'application des peines etc.) ainsi qu'avec le parquet. En liaison avec son référent, il pourra se familiariser avec un cabinet d'avocats, une étude d'huissier et visiter des institutions partenaires de la justice. L'admission au cycle est subordonnée à un examen préalable, organisé dans les ambassades. Cet examen comporte une épreuve écrite portant sur un thème général relatif au fonctionnement de la justice et à la place de celle-ci dans la société (sujet transmis par l'ENM). Un entretien oral est également organisé avec un représentant du service de coopération ou de l'ambassade de France, afin d'apprécier la motivation du candidat et, pour les pays non francophones, son niveau de français.

DU 06 AU 10 JUILLET 2020

Inscription : avant le 25 mai 2020

TYPE DE SESSION

Techniques de formation
des magistrats.

PUBLIC

Cette formation s'adresse à des magistrats (juges, procureurs ou hauts fonctionnaires) décideurs dans leur pays en matière de formation judiciaire, ou à des responsables ou concepteurs d'un organe de formation de juges ou de procureurs.

OBSERVATIONS

Ouvert aux membres
du Réseau européen
de formation judiciaire.



LANGUE

Français.
Interprétariat possible, nous contacter.

LIEU

ENM, 10 rue des frères Bonie
33000 Bordeaux - France

PRIX

1 000 € par participant (sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ).

CONTACT

Pédagogie : Benoît Chamouard
Logistique : Delphine Ropital
enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

ORGANISATION D'UN ÉTABLISSEMENT DE FORMATION JUDICIAIRE

En bref

Cette session est dédiée à la découverte et à l'acquisition de connaissances relatives aux enjeux institutionnels, à la structuration et au fonctionnement d'un institut de formation judiciaire.

Contexte

Depuis plus de 60 ans maintenant, l'ENM adapte sa pédagogie et les formations qu'elle propose aux juges et aux procureurs, aux évolutions de la magistrature, de la justice et de la société. Ces évolutions touchent l'École elle-même, dans sa structure, son organisation, sa logistique, ses personnels, ses ressources et la conception organisationnelle et scientifique de l'activité pédagogique.

Pédagogie

Les participants découvriront l'ENM, établissement public d'enseignement dédiée à la formation des juges et des procureurs, à travers son organisation, tant pédagogique qu'administrative. Tous les aspects de cette organisation seront abordés en détail :

- organisation et fonctionnement des différents services de l'École ;
- ingénierie de pilotage : mécanismes de contrôle interne et externe, gouvernance de l'École, stratégie d'un institut de formation, élaboration et exécution du budget, etc. ;
- ingénierie de formation : analyse des besoins, définition des objectifs de formation, élaboration des programmes, recrutement des formateurs, évaluation.

Cette session permettra aux participants de rencontrer le personnel de direction de l'École et les formateurs et concepteurs des formations, qu'elles soient initiale ou continue.

Une visite du TGI de Bordeaux sera également organisée.

DU 20 JANVIER

AU 03 AVRIL 2020 : Cycle pénal spécialisé - date limite d'inscription 09 décembre 2019

DU 06 AVRIL AU 30 AVRIL

2020 : Cycle civil spécialisé - date limite d'inscription 24 février 2020

TYPE DE SESSION

Cycle de formation sur plusieurs semaines.

PUBLIC

Magistrats étrangers, ainsi que d'autres acteurs de la chaîne judiciaire, sur sélection.

OBSERVATIONS

Le public ciblé est précisé dans chaque fiche de présentation de formation.

Ce module est compris dans le cycle pénal spécialisé.

Il peut également être suivi indépendamment de ce cycle.

LANGUE

Français. Interprétariat possible pour les sessions de formation, nous contacter. Maîtrise du français nécessaire pour les stages en juridiction.

LIEU

ENM Paris - 3 ter quai aux Fleurs 75004 Paris - France

PRIX

Tarifification spécifique pour les cycles spécialisés

Cycle pénal spécialisé 1^{ère} partie (6 semaines) : 2000 €

Cycle pénal spécialisé 1^{ère} + 2^{ème} partie (11 semaines) : 2500 €

Cycle pénal spécialisé en entier + cycle civil spécialisé (15 semaines) : 3000 €

Nous contacter pour toute question concernant la tarification.

CONTACT

Pédagogie : Benoit CHAMOUARD

Logistique : Delphine ROPITAL

enm-info-di@justice.fr

Tél : +33(0)1.44.41.88.24

JUSTICE PÉNALE FRANÇAISE : APPROCHE PAR LA PRATIQUE

CYCLE PÉNAL SPÉCIALISÉ - TRONC COMMUN

NOUVEAU

En bref

L'ENM vous présente cette année une approche par cycle spécialisé, pouvant s'enchaîner et atteindre au total 15 semaines de formation. Un cycle pénal, intitulé « Justice pénale en pratique » (qui prend lieu et place du précédent diplôme universitaire Droit et pratique de la justice française) peut ainsi être complété par un cycle civil spécialisé.

Contexte

L'objectif de cette formation scindée en 2 parties est de permettre d'avoir une formation « sur mesure » beaucoup plus axée sur la pratique professionnelle, plus spécialisée et plus modulable afin de répondre aux différents besoins exprimés.

~ Partie 1 - Justice pénale française : tronc commun ~

Cette formation, d'une durée de 6 semaines (dont 2 semaines de stage en juridiction de province), permettra aux participants de travailler sur un dossier pénal réel, séquencé chronologiquement depuis la commission des faits jusqu'au prononcé de la sentence et l'exécution des peines. Les séquences de travail seront axées sur les principaux actes d'enquête pris chronologiquement. La formation sera entrecoupée de visites auprès des services d'enquête et professionnels spécialisés.

~ Partie 2 - Justice pénale française : approfondissement ~

Cet approfondissement permettra à ceux qui le souhaitent de se spécialiser et d'aborder 4 thématiques sur 4 semaines : le traitement judiciaire du terrorisme et de la radicalisation violente ; la criminalité organisée et la coopération judiciaire, l'Europe judiciaire, l'enquête économique et financière (cette session étant suivie d'une semaine de stage en juridiction spécialisée).

Cycle civil spécialisé

(Ce cycle pourra être complété par un stage en juridiction d'une semaine)

La formation "Justice pénale en pratique" pourra être complétée le cas échéant par plusieurs formations civiles spécialisées. Ce cycle complémentaire permettra à ceux qui le souhaitent de se spécialiser et d'aborder 3 thématiques civiles sur 3 semaines : la sécurisation des transactions, contrats et responsabilités ; la propriété intellectuelle ; contentieux familial et droit international.

Pédagogie

La pédagogie du cycle "Justice pénale en pratique" se caractérise par une alternance de sessions d'analyse de cas pratiques, de visites extérieures, et de sessions d'approfondissement ciblées sur des thématiques spécifiques. Le cycle spécialisé civil permet quant à lui une acquisition de connaissances techniques et une appréhension d'enjeux et de situations d'actualité juridiquement complexes.

DU 2 AU 6 MARS 2020

Inscription : avant le 20 janv. 2020

TYPE DE SESSION

Formation dédiée aux magistrats étrangers.

PUBLIC

Cette session est ouverte aux juges, procureurs, policiers ou membres d'une autre administration d'État spécialisée dans la lutte contre le terrorisme.

Ouvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire.

**OBSERVATIONS**

Ce module est compris dans le cycle pénal spécialisé.

Il peut également être suivi indépendamment de ce cycle.

LANGUE

Français.
Interprétariat possible, nous contacter.

LIEU

ENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France

PRIX

1 000 € par participant (sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ).

CONTACT

Pédagogie : Marie Compère
Logistique : Delphine Ropital
enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

LE TRAITEMENT JUDICIAIRE DU TERRORISME ET DE LA RADICALISATION VIOLENTE

CYCLE PÉNAL SPÉCIALISÉ - APPROFONDISSEMENT

NOUVEAU

En bref

Analyse des problématiques et des solutions juridiques, présentation des acteurs institutionnels et de l'évolution des méthodes d'investigation et de poursuite dans le respect des droits fondamentaux : échanges pluridisciplinaires entre professionnels.

Contexte

La menace terroriste est aujourd'hui au cœur des préoccupations sociales, politiques et judiciaires de nos pays. Son internationalisation et sa massification sont des sources supplémentaires de craintes et de difficultés pour les institutions dédiées à la lutte contre le terrorisme. En France comme dans d'autres pays, l'autorité judiciaire est pleinement concernée par ces problématiques. Dès le milieu des années 80, la justice française a dû s'organiser pour faire face à cette menace et a vu son dispositif évoluer.

Ce séminaire analyse les critères propres à l'incrimination des agissements terroristes, la définition des comportements, l'intégration du renseignement dans les procédures judiciaires et, en général, l'organisation judiciaire des États pour optimiser la lutte contre la radicalisation et le terrorisme.

Pédagogie

Cette formation pratique a pour but, en premier lieu, de décrire et d'analyser les manifestations actuelles de la radicalisation et de la menace terroriste (internationale, radicale urbaine, séparatiste violente), et en second lieu, d'exposer et de commenter leur traitement judiciaire sur le plan national comme international pendant les différentes phases de l'enquête, le déroulement du procès et l'exécution de la peine. Sous forme de conférences et de tables rondes, elle présente des expériences concrètes sur ces sujets, en particulier la description pratique de la mise en œuvre des compétences concurrentes grâce à l'intervention de chercheurs universitaires et des acteurs nationaux et internationaux de la lutte antiterroriste.

DU 9 AU 13 MARS 2020

Inscription : avant le 27 janv. 2020

TYPE DE SESSION

Formation dédiée aux magistrats étrangers.

PUBLIC

Cette formation est ouverte aux juges, procureurs, policiers ou membres d'une autre administration d'État spécialisée dans la lutte contre la criminalité organisée.

Ouvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire.

**OBSERVATIONS**

Ce module est compris dans le cycle pénal spécialisé.

Il peut également être suivi indépendamment de ce cycle.

LANGUE

Français.
Interprétariat possible, nous contacter.

LIEU

ENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France

PRIX

1 000 € par participant (sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ).

CONTACT

Pédagogie : Marie Compère
Logistique : Delphine Ropital
enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

CRIMINALITÉ ORGANISÉE ET COOPÉRATION JUDICIAIRE

CYCLE PÉNAL SPÉCIALISÉ - APPROFONDISSEMENT

NOUVEAU

En bref

Présentation des moyens de lutte et d'entraide pénale contre les organisations criminelles sous les angles juridiques, pratiques et opérationnels : échanges pluridisciplinaires entre professionnels.

Contexte

À l'instar du terrorisme, le crime organisé suppose une réponse adaptée à l'envergure des actions et moyens des organisations criminelles, pour qui les frontières ne sont pas un obstacle mais le plus souvent au contraire une protection dénaturée. Qu'il s'agisse des mafias au sens large ou des groupes de criminels professionnalisés permanents ou temporaires, leur action illicite menace directement les démocraties. Comme d'autres pays, la France est bien sûr touchée par ce phénomène. Les juges, les procureurs et les services d'enquête ont dû s'adapter pour apporter une réponse judiciaire efficace, notamment par la création des juridictions interrégionales spécialisées (JIRS) et le recours accru à l'enquête patrimoniale et à l'entraide pénale. Ce séminaire a pour objet d'échanger sur les savoirs techniques entre professionnels de la lutte contre le crime organisé. Quel que soit le système judiciaire en fonctionnement dans les États, qu'il soit d'inspiration continentale, mixte, accusatoire ou de *common law*, les fondamentaux techniques qui sont abordés lors de cette formation doivent permettre à chaque participant de partager l'expérience française de la menace mais surtout de ses solutions et de recueillir les meilleures pratiques de l'étranger.

Pédagogie

Cette formation étant conçue comme un atelier de perfectionnement, la participation a été volontairement limitée afin de favoriser les échanges. Animée par les meilleurs spécialistes français, acteurs de terrain en matière de lutte contre le crime organisé, cette session abordera notamment les thèmes de travail suivants : l'état de la menace, l'incrimination des comportements, la centralisation et la régionalisation des services dédiés, la collaboration avec les services de renseignement, les techniques d'infiltration, les techniques de sonorisation, le travail avec des confidentes, la stratégie financière, les équipes communes d'enquête, l'échange spontané d'informations, ou encore les techniques de coopération internationale pénale avancée afin de démanteler les organisations criminelles, œuvrant par exemple dans le trafic international des stupéfiants, le trafic transfrontalier des armes ou la traite des êtres humains.

DU 16 AU 20 MARS 2020

Inscription : avant le 3 février 2020

TYPE DE SESSION

Formation dédiée aux magistrats étrangers.

PUBLIC

Magistrats étrangers. Cette formation est ouverte aux juges, procureurs, policiers ou membres d'une autre administration d'Etat spécialisée.

OBSERVATIONS

Ouvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire.



Ce module est compris dans le cycle pénal spécialisé. Il peut également être suivi indépendamment de ce cycle.

LANGUEFrançais.
Interprétariat possible, nous contacter.**LIEU**ENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France**PRIX**

1 000 € par participant (sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ).

CONTACTPédagogie : Marie Compère
Logistique : Delphine Ropital
enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

L'EUROPE JUDICIAIRE

CYCLE PÉNAL SPÉCIALISÉ - APPROFONDISSEMENT

NOUVEAU

En bref

Présentation des moyens de lutte et d'entraide pénale contre les organisations criminelles sous les angles juridiques, pratiques et opérationnels : échanges pluridisciplinaires entre professionnels.

Contexte

Cette formation s'adresse principalement à des magistrats en dehors de l'Union européenne amenés à coopérer avec des États membres de l'Union européenne.

Le crime ne connaissant pas de frontières, la réponse pénale ne doit pas être contrainte par une méconnaissance des outils et des moyens mis à la disposition des magistrats et des enquêteurs. Apporter une réponse aux justiciables et garantir le respect du droit de chacun à la justice, en particulier lorsqu'il s'agit de lutter contre des organisations criminelles et terroristes qui sévissent hors et en Europe, suppose la maîtrise des instruments européens dédiés.

L'objectif de cette session, fondée sur l'échange entre praticiens de toute origine géographique amenés à collaborer avec des pays membres de l'Union européenne, est de concourir à l'usage de bonnes pratiques et réflexes afin de permettre l'amélioration de la qualité de la réponse pénale. Seront ainsi passées en revue les phases d'enquête, de jugement et d'exécution des sanctions (pénales et patrimoniales), et ce, quelle que soit la compétence territoriale et matérielle du magistrat concerné par l'entraide pénale internationale et plus particulièrement européenne.

Pédagogie

Au cours de cette session seront présentés, discutés et travaillés les instruments pénaux, les points de contact et organismes dédiés à la facilitation de la mise en œuvre de l'entraide pénale et la rédaction de demandes d'entraide. Magistrats de liaison, points de contacts nationaux et européens, plate-formes dédiées (Unité de coopération judiciaire de l'Union européenne -EUROJUST-, Office européen de police -EUROPOL-, Organisation internationale de police -INTERPOL-, Agences dédiées à la saisie et la gestion des avoirs criminels), services d'enquêtes spécialisés, magistrats de juridictions européennes, ces intervenants européens donneront une approche résolument pratique à leurs interventions afin de permettre à chacun des participants de faciliter la mise en place d'outils de coopération.

**DU 23 MARS AU 3 AVRIL
2020**

Inscription : avant le 10 février 2020

TYPE DE SESSION

Formation dédiée aux magistrats étrangers.

PUBLIC

Cette session est ouverte en priorité aux magistrats du parquet, de l'instruction ou du siège spécialisés dans le contentieux économique et financier.

OBSERVATIONS

Cette session peut être utilement complétée par la session "Lutte contre la corruption".

Ce module est compris dans le cycle pénal spécialisé. Il peut également être suivi indépendamment de ce cycle.

LANGUE

Parfaite maîtrise du français nécessaire (niveau B2 requis), notamment pour le stage.

LIEUENM, 3^{er} quai aux Fleurs
75004 Paris - France & Juridiction en province pour le stage.**PRIX**

1 300 € par participant.

CONTACTPédagogie : Marie Compère
Logistique : Delphine Ropital
enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

L'ENQUÊTE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

CYCLE PÉNAL SPÉCIALISÉ - APPROFONDISSEMENT

NOUVEAU

En bref

Cette session aborde les principales infractions économiques ainsi que les méthodes et les stratégies d'investigation des dossiers complexes : échanges pluridisciplinaires entre professionnels.

Contexte

La libéralisation des capitaux, la complexité croissante des relations entre les acteurs du monde économique, l'internationalisation du crime organisé y compris dans le monde des affaires obligent les autorités politiques et judiciaires à mettre en place des outils juridiques pour lutter contre des phénomènes qui rongent l'économie. Face à une délinquance toujours plus astucieuse et de mieux en mieux structurée, les juges, les procureurs et les services d'enquête ont dû mener une réflexion innovante pour lutter plus efficacement contre cette forme particulière de criminalité.

Pédagogie

Cette session permettra à ses participants d'échanger sur les savoirs techniques et de réfléchir à l'équilibre entre les nécessités de la répression et la protection des intérêts économiques et sociaux de la nation.

Les meilleurs spécialistes français de la lutte contre la criminalité économique et financière y aborderont notamment les thèmes de travail suivants :

- définition des infractions financières, apport d'éléments de base facilitant la lecture de documents comptables et d'analyse financière,
- description des spécificités des techniques d'enquête policière,
- traitement judiciaire des infractions économiques et financières : prévention et répression, rôle des parquets dans le cadre des entreprises en difficulté, politique pénale en matière financière, phase d'instruction,
- description du rôle des assistants spécialisés, des auxiliaires de justice, des experts, des institutions publiques aux côtés de la justice : traitement du renseignement et action contre les circuits financiers clandestins (TRACFIN),
- coopération internationale dans le traitement judiciaire de la lutte contre la grande corruption.

La partie théorique de cette formation d'une semaine à l'ENM est suivie d'un stage pratique en juridiction d'une semaine : soit dans une juridiction interrégionale spécialisée (JIRS), soit dans une juridiction qui dispose d'une chambre spécialisée dans le domaine financier.

DU 6 AU 10 AVRIL 2020

Inscription : avant le 24 février 2020

TYPE DE SESSION

Formation dédiée aux magistrats étrangers.

PUBLIC

Magistrats étrangers, notaires.

OBSERVATIONS

Ce module est compris dans le cycle civil spécialisé. Il peut également être suivi indépendamment de ce cycle.

LANGUE

Français.
Interprétariat possible, nous contacter.

LIEU

ENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France

PRIX

1 000 € par participant.

CONTACT

Pédagogie : Tania Jewczuk
Logistique : Delphine Ropital
enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

SÉCURISATION JURIDIQUE ET DROIT DES CONTRATS

CYCLE CIVIL SPÉCIALISÉ

NOUVEAU

En bref

La complexité croissante de la réglementation et la multiplication des contentieux imposent d'appréhender avec rigueur les problématiques juridiques soulevées par les contrats dans les relations d'affaires.

Contexte

La sécurité juridique est un objectif majeur de la vie des contrats d'entreprise. Toutefois, les évolutions des relations d'affaires, des modalités de paiement, des modes de règlements des litiges et des règles juridiques tant au niveau européen qu'international ont multiplié ces dernières années les risques dans les relations contractuelles d'affaires. Face à cette complexité, les praticiens doivent constamment se perfectionner pour trouver un équilibre entre sécurité juridique, prévisibilité et adaptabilité des contrats.

Le rôle du juge se trouve aussi profondément modifié. Si son recours est de plus en plus évité au profit de la recherche de règlements amiables, les pouvoirs du juge sur la vie du contrat ont augmenté. La formation a pour objectif d'appréhender les problématiques juridiques posées par la sécurisation du droit des contrats et par le rôle du juge dans la vie des affaires.

Pédagogie

À partir d'une présentation des droits des contrats et des spécificités des relations d'entreprises, les participants réfléchiront ensemble à l'adaptation des contrats d'affaires aux risques actuels et à l'évolution du rôle du juge. Des exemples pratiques illustreront cette session.

DU 14 AU 17 AVRIL 2020

Inscription : avant le 2 mars 2020

TYPE DE SESSION

Formation dédiée aux magistrats étrangers.

PUBLIC

Magistrats étrangers.

Ouvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire.

**OBSERVATIONS**

Ce module est compris dans le cycle civil spécialisé. Il peut également être suivi indépendamment de ce cycle.

LANGUE

Français.

LIEUENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France**PRIX**

800 € par participant (sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ).

CONTACTPédagogie : Tania Jewczuk
Logistique : Delphine Ropital
enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

CYCLE CIVIL SPÉCIALISÉ

NOUVEAU

En bref

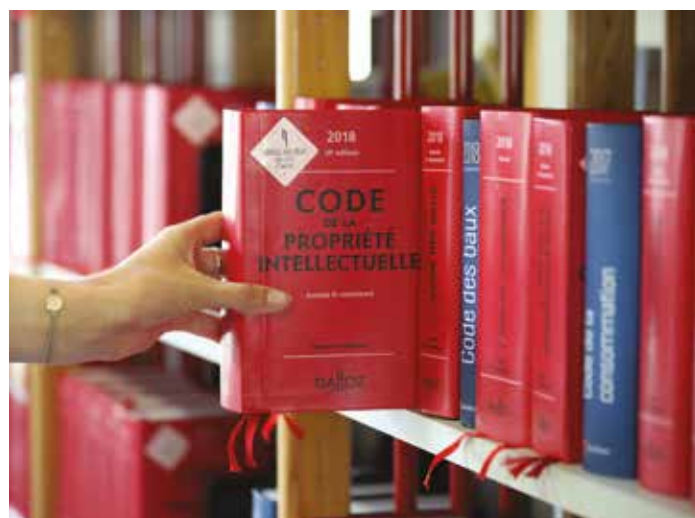
De nombreux dossiers en matière de propriété intellectuelle occupent le devant de la scène : comment les traiter ? comment faire face aux nouveaux contentieux liés au développement du numérique et d'internet ?

Contexte

La protection de la propriété intellectuelle est désormais une composante importante pour les acteurs économiques. Ces derniers doivent aussi réagir aux évolutions de la technologie et des modèles commerciaux qui génèrent un contentieux toujours plus important, démultiplié par l'utilisation d'internet. Cette formation propose aux magistrats de parfaire leurs connaissances dans cette matière très technique qui n'en finit pas d'évoluer et d'offrir de nouvelles perspectives. Ainsi, cette session s'attachera particulièrement aux atteintes à la propriété intellectuelle commises en ligne, aux spécificités de la preuve, à la responsabilité des différents acteurs d'internet et aux sanctions.

Pédagogie

Cette formation permettra de faire le point sur les évolutions jurisprudentielles et réglementaires en droit des propriétés intellectuelles et d'apporter aux participants une meilleure compréhension des incidences notamment sur les stratégies des acteurs économiques. Seront aussi abordés les contentieux générés par internet et les différentes options procédurales en matière de propriété intellectuelle au moyen d'échanges entre les participants et d'études de cas.



DU 20 AU 24 AVRIL 2020

Inscription : avant le 9 mars 2020

TYPE DE SESSION

Formation dédiée aux magistrats étrangers.

PUBLIC

Magistrats étrangers.

Ouvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire.

**OBSERVATIONS**

Ce module est compris dans le cycle civil spécialisé. Il peut également être suivi indépendamment de ce cycle.

LANGUE

Français.

LIEUENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France**PRIX**

1 000 € par participant (sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ).

CONTACTPédagogie : Tania Jewzcuk
Logistique : Delphine Ropital
enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

CONTENTIEUX FAMILIAL ET DROIT INTERNATIONAL

CYCLE CIVIL SPÉCIALISÉ

NOUVEAU

En bref

La mobilité géographique des couples a généré de nouveaux types de contentieux transfrontiers. Pour répondre à ces situations, le droit international privé s'est doté de règles spécifiques en matière familiale.

Contexte

L'internationalisation des relations familiales et la mobilité croissante des familles entraînent la multiplication des problématiques transfrontières. Le droit de la famille a dû s'adapter et se doter de règles de droit international privé régissant les situations transfrontières et organisant la coopération entre les États.

Que ce soit pour faciliter l'adoption, pour permettre la circulation d'une décision de divorce, pour faciliter le recouvrement international des pensions alimentaires ou pour assurer le retour d'un enfant illicitement déplacé, les professionnels du droit de la famille doivent désormais connaître les textes européens et les conventions internationales applicables, ainsi que les mécanismes assurant leur mise en œuvre.

Cette formation reviendra ainsi sur les différents instruments organisant la coopération judiciaire internationale en matière de droit de la famille et sur les moyens facilitant celle-ci, tel que le rôle des autorités centrales.

Pédagogie

Cette formation permettra aux participants d'acquérir une meilleure connaissance des textes européens et internationaux applicables en matière de droit de la famille et d'appréhender les enjeux gouvernant la gestion de ces situations juridiquement complexes et humainement délicates. Elle aura également pour objectif de favoriser les échanges entre praticiens en cette matière, notamment au travers de l'étude de dossiers, et contribuera à une meilleure compréhension des enjeux de la coopération.

La partie théorique de cette formation à l'ENM est suivie d'un stage pratique en juridiction d'une semaine.

DU 4 AU 6 MAI 2020

Inscription : avant le 23 mars 2020

TYPE DE SESSION

Formation d'immersion avec des magistrats français.

PUBLIC

Magistrats étrangers.

OBSERVATIONS

Ce module est compris dans le cycle civil spécialisé. Il peut également être suivi indépendamment de ce cycle.

LANGUE

Français exclusivement (niveau B2 requis).

LIEU

ENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France

PRIX

300 € par participant.

CONTACT

Pédagogie : Benoît Chamouard
Logistique : Delphine Ropital
enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

DU 23 AU 27 MARS 2020

Inscription : avant le 10 fév. 2020

TYPE DE SESSION

Formation d'immersion avec des magistrats français.

PUBLIC

Magistrats étrangers.

LANGUE

Français.

LIEU

ENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France

PRIX

500 € par participant.

CONTACT

Pédagogie : Benoît Chamouard
Logistique : Delphine Ropital
enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

LA MÉTHODOLOGIE DU JUGEMENT CIVIL

En bref

Rédiger un jugement civil répond à des règles spécifiques : bien les connaître permet de rendre une décision claire, fondée en droit, motivée et exécutable.

Contexte

Cette session vise à permettre aux magistrats qui débutent dans des fonctions civiles ou qui renouent avec elles, de revoir les principes essentiels de la rédaction d'un jugement civil, depuis l'analyse des éléments recueillis à l'audience et du dossier jusqu'à la transcription écrite de la décision afin de permettre l'exécution de celle-ci et à la juridiction éventuellement saisie d'un recours de statuer.

Pédagogie

Seront recensées, études de cas pratiques à l'appui, les principales difficultés rencontrées dans la rédaction des jugements (exposé des faits et des prétentions, dispositif) mais aussi les erreurs de procédure à éviter.

ÉTHIQUE ET RESPONSABILITÉ

En bref

Aborder les dilemmes éthiques auxquels les magistrats peuvent être confrontés, mieux utiliser les instances d'aide et les recommandations déontologiques, appréhender les enjeux de la responsabilité du magistrat.

Contexte

Face aux évolutions des modes de recrutement des magistrats, de la gestion du corps et des règles statutaires et déontologiques qui encadrent l'exercice de la fonction de magistrat, cette session propose de présenter une actualité de ces questions et de la responsabilité des magistrats, et de vérifier comment les principes d'indépendance et d'impartialité sont aujourd'hui garantis. Les apports de la loi organique du 8 août 2016, et notamment l'instauration d'une obligation de déclaration d'intérêts feront l'objet d'un focus particulier.

Pédagogie

Seront ainsi abordés les règles éthiques et déontologiques applicables au magistrat, le droit positif et les perspectives relatives à sa responsabilité, la pratique de l'évaluation et le rôle de la commission d'avancement, ainsi que le contrôle juridictionnel opéré par le Conseil d'état, les pratiques des mutations et les rôles respectifs des différents acteurs. Faisant intervenir l'ensemble des instances compétentes en matière de responsabilité, d'éthique et de déontologie des magistrats, cette session propose tant une actualisation des connaissances en matière de jurisprudence et de pratiques, que l'occasion d'entamer ou d'enrichir les débats suscités par ces questions.

DU 7 AU 11 DÉC. 2020

Inscription : avant le 26 oct. 2020

TYPE DE SESSION

Formation dédiée aux magistrats étrangers.

PUBLIC

Cette session est ouverte aux juges et procureurs chefs de juridiction, chefs de service ou souhaitant à l'avenir exercer des fonctions d'encadrement.

Ouvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire.



LANGUE

Français.
Interprétariat possible, nous contacter.

LIEU

ENM, 3^{er} quai aux Fleurs
75004 Paris - France

PRIX

1 000 € par participant (sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ).

CONTACT

Pédagogie : Benoît Chamouard
Logistique : Delphine Ropital
enm-info-dl@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

LE MANAGEMENT D'UNE JURIDICTION

En bref

Présenter des techniques de management, adaptées à la structure particulière que constitue une juridiction, au regard notamment de son mode de fonctionnement et du statut des juges et des procureurs.

Contexte

Le management est la mise en œuvre des moyens humains et matériels d'une organisation pour atteindre ses objectifs. Il correspond à l'idée de gestion et de pilotage appliquée à une organisation.

Le management consiste donc à la fois à : fixer des objectifs (stratégiques et opérationnels), choisir les moyens de les atteindre, mettre en œuvre ces moyens, contrôler la mise en œuvre et les résultats obtenus et enfin assurer une régulation à partir de ce contrôle.

Si les magistrats sont formés à l'exercice de leurs attributions juridictionnelles, ils ne bénéficient habituellement pas d'un enseignement au management, pourtant indispensable lorsqu'ils parviennent à des fonctions d'encadrement. Tel est notamment le cas des nouveaux chefs de juridictions, qui seront nécessairement confrontés à des problématiques humaines et d'organisation nécessitant une formation particulière.

Cette formation a pour objet de présenter des techniques de management, adaptées à la structure particulière que constitue une juridiction, au regard notamment de son mode de fonctionnement et du statut des magistrats la composant. Elle s'adresse tant à des nouveaux chefs de juridiction qu'à de plus expérimentés, cherchant à élargir leurs réflexions et à échanger sur leurs pratiques.

Pédagogie

Animée par des chefs de juridiction expérimentés et des spécialistes, cette formation est ouverte aux juges et procureurs ayant des fonctions d'encadrement. Une place importante sera laissée à l'échange entre participants, tant dans le cadre de conférences que d'ateliers thématiques.

DU 14 AU 16 DÉC. 2020

Inscription : avant le 2 nov. 2020

TYPE DE SESSION

Formation dédiée aux magistrats étrangers.

PUBLIC

Juges et procureurs.

Ouvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire.



OBSERVATIONS

Cette session pourra utilement être associée à la session intitulée "Conduite du changement", axée sur la dimension managériale des projets.

LANGUE

Français.
Interprétariat possible, nous contacter.

LIEU

ENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France

PRIX

600 € par participant (sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ).

CONTACT

Pédagogie : Benoît Chamouard
Logistique : Delphine Ropital
enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

17 ET 18 DÉC. 2020

Inscription : avant le 2 nov. 2020

TYPE DE SESSION

Formation dédiée aux magistrats étrangers.

PUBLIC

Juges et procureurs.

Ouvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire.



OBSERVATIONS

La session "Conduite du changement" peut venir en complément de la session "Conduite de projets" organisée la même semaine.

LANGUE

Français.
Interprétariat possible, nous contacter.

LIEU

ENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France

PRIX

400 € par participant (sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ).

CONTACT

Pédagogie : Benoît Chamouard
Logistique : Delphine Ropital
enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

CONDUITE DE PROJETS

En bref

Conduire un projet ayant des incidences dans une juridiction ou un service, que ce soit dans le cadre d'une démarche interne ou d'une politique partenariale.

Contexte

Tout juge ou tout procureur peut être amené à conduire un projet ayant des incidences sur les process dans la juridiction ou le service dans lequel il est affecté, que ce soit dans le cadre d'une démarche interne ou d'une politique partenariale (réorganisation d'un service, déménagement ou projet de transformation digitale, etc.).

Pédagogie

Cette session de 3 jours a pour objectif d'apporter des clés opérationnelles pour réussir ces projets de transformation. Seront présentées aux participants les techniques leur permettant de définir les étapes de l'élaboration d'un projet, de le mettre en œuvre et d'en assurer le suivi.

L'aspect administratif et budgétaire du projet, la conduite de réunions, la gestion du groupe, la motivation d'une équipe parfois rétive, la présentation du projet aux supérieurs hiérarchiques seront abordés dans cette formation.

CONDUITE DU CHANGEMENT

En bref

Conduire un projet avec succès passe obligatoirement par l'acceptation de la nouvelle organisation et des nouvelles missions associées.

Contexte

La vie des juridictions et les fonctions de magistrat sont constamment rythmées par des changements. Qu'il s'agisse de faire progresser les organisations, les méthodes de travail ou d'améliorer la performance, des projets nouveaux sont régulièrement menés.

Comme dans tout milieu professionnel, la réussite de ces projets passe obligatoirement par l'acceptation de la nouvelle organisation et des nouvelles missions associées.

Pédagogie

Cette session de deux jours de formation vise à découvrir les méthodes efficaces pour soutenir ses collaborateurs lors des transformations et gérer les résistances naturelles qui peuvent apparaître face à une situation nouvelle.

DU 22 ET 23 OCT. 2020

Inscription : avant le 10 sept. 2020

TYPE DE SESSION

Formation d'immersion avec des magistrats français.

PUBLIC

Magistrats étrangers.

LANGUE

Français exclusivement (niveau B2 requis).

LIEU

ENM, 3^{er} quai aux Fleurs
75004 Paris - France

PRIX

200 € par participant.

CONTACT

Pédagogie : Benoît Chamouard
Logistique : Delphine Ropital
enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

DU 5 AU 9 OCT. 2020

Inscription : avant le 31 août. 2020

TYPE DE SESSION

Formation d'immersion avec des magistrats français.

PUBLIC

Magistrats étrangers.

LANGUE

Français exclusivement (niveau B2 requis).

LIEU

ENM, 3^{er} quai aux Fleurs
75004 Paris - France

PRIX

500 € par participant.

CONTACT

Pédagogie : Benoît Chamouard
Logistique : Delphine Ropital
enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

LES RÉSEAUX SOCIAUX : ENTRE EXPOSITION DE SOI ET VIE PRIVÉE

En bref

Lieu d'exposition de soi, de rencontres et de discussions, les réseaux sociaux sont un moyen d'expression mais aussi une source de contentieux et un outil d'enquête qui interroge la place du juge et du procureur dans la société.

Contexte

Lieu d'exposition de soi ou de représentation, de rencontres et de discussions, les réseaux sociaux, en constant développement, sont pour le juge une nouvelle source de contentieux, un nouvel outil d'enquête, mais également un moyen d'expression qui pose sous une autre forme la question de la place du juge dans la société.

Pédagogie

La session abordera, par des conférences et des échanges, la question du développement croissant des réseaux sociaux (notamment ses conséquences sur la protection de la vie privée et des données personnelles), ainsi que sur l'office du juge. Elle permettra également d'entamer une nécessaire réflexion sur la place du juge sur les réseaux sociaux et sur l'équilibre fragile entre liberté d'expression et devoir de réserve.

JUSTICE ET MÉDECINE LÉGALE

En bref

Panorama des évolutions techniques et de l'organisation de la médecine légale afin de tendre vers une harmonisation qualitative des pratiques judiciaires.

Contexte

La qualité de la justice pénale se trouve souvent directement subordonnée à celle de la médecine légale, dont les actes, qu'il s'agisse de la thanatologie ou de la médecine légale du vivant, contribuent à l'administration de la preuve et à l'effectivité des droits reconnus aux justiciables.

L'évolution considérable de la médecine légale sous l'effet de nouvelles disciplines, couplée à une nouvelle organisation territoriale, a néanmoins induit une grande hétérogénéité des situations et des pratiques. Cette session qui réunit magistrats, enquêteurs et médecins se donne pour objectifs de faire le point sur les évolutions les plus significatives de la médecine légale, de présenter les principales recommandations issues des travaux du Conseil supérieur de médecine légale, de tirer les enseignements de cas concrets de gestion de scènes de crime complexes et de favoriser ainsi une harmonisation des pratiques s'inscrivant dans une démarche qualité.

Pédagogie

Aux exposés de praticiens de la médecine légale, y compris étrangers, et de magistrats, succéderont échanges et retours d'expérience.

DU 16 AU 20 NOV. 2020

Inscription : avant le 5 oct. 2020

PARTENARIAT

Agence Française Anticorruption.

**TYPE DE SESSION**

Formation dédiée aux magistrats étrangers.

PUBLIC

Magistrat étrangers.
 Cette formation est ouverte aux juges, procureurs, policiers ou membres d'une autre administration d'État spécialisée dans la lutte contre la corruption et les autres manquements au devoir de probité.

OBSERVATIONS

Ouvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire.

**LANGUE**

Français.
 Interprétariat possible, nous contacter.

LIEU

ENM, 3 ter quai aux Fleurs
 75004 Paris - France

PRIX

1 000 € par participant (sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ).

CONTACT

Pédagogie : Benoît Chamouard
 Logistique : Delphine Ropital
 enm-info-di@justice.fr
 Tél : +33(0)1.44.41.88.24

LA CORRUPTION : DÉTECTION, PRÉVENTION, RÉPRESSION

En bref

Présentation des moyens de prévention et lutte contre la corruption sous les angles juridiques, pratiques et opérationnels : échanges pluridisciplinaires entre professionnels.

Contexte

La corruption n'épargne aucun pays au monde et constitue une menace grave pour la démocratie. Elle prend parfois des proportions telles qu'elle entrave la croissance économique et contrarie les efforts accomplis en vue d'instaurer une bonne gouvernance. Elle entraîne, à terme, la dégénérescence du tissu social, fausse le système économique et la structure politique des États au détriment des populations.

Destinée à des magistrats et fonctionnaires confrontés à la gestion administrative ou judiciaire des faits de corruption - ou assimilés - et à leur prévention, cette session propose de sensibiliser et de former ces professionnels tant à la prévention qu'à la répression de ce phénomène.

La formation permettra notamment de mettre à la disposition des participants l'expertise de l'Agence Française Anticorruption (AFA), ainsi que des outils techniques et juridiques permettant de détecter au mieux, de réguler ou de traiter ce type de comportement.

Pédagogie

Sont réunis l'ensemble des acteurs des différents secteurs concernés : AFA, sociologues, juges financiers, procureurs, enquêteurs spécialisés, avocats, universitaires, représentants du Groupe d'États contre la corruption (GRECO), Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Organisations non gouvernementales (ONG), services de renseignement financier comme le Traitement du renseignement et action contre les circuits financiers clandestins (TRACFIN), hauts fonctionnaires du ministère de la justice, des finances ou des affaires étrangères, responsables du secteur privé, etc.

Ils interviendront au cours de la session sous forme de conférences, tables rondes, débats afin de partager leurs expériences et leur connaissance du phénomène et de son traitement avec, pour objectif, une meilleure prise de conscience des enjeux de la corruption, tant en France qu'au niveau international.

DU 7 AU 10 DÉC. 2020

Inscription : avant le 26 oct. 2020

TYPE DE SESSION

Formation d'immersion avec des magistrats français.

PUBLIC

Magistrats étrangers.

OBSERVATIONS

Le stage est en alternance entre l'ENM Paris et l'IRCGN à Cergy-Pontoise.

Cette session peut être complétée par "Preuve pénale et progrès scientifique" ou "Cybercriminalité et preuve numérique".

Ouvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire. **LANGUE**

Français.

LIEU

ENM, 3 ter quai aux Fleurs

75004 Paris - France

IRCGN à Cergy-Pontoise - France

PRIX

400 € par participant (sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ).

CONTACT

Pédagogie : Benoît Chamouard

Logistique : Delphine Ropital

enm-info-di@justice.fr

Tél : +33(0)1.44.41.88.24

DU 8 AU 12 JUIN 2020

Inscription : avant le 27 avril 2020

TYPE DE SESSION

Formation d'immersion avec des magistrats français.

PUBLIC

Magistrats étrangers.

OBSERVATIONS

Le stage en alternance entre l'ENM Paris et l'IRCGN à Cergy-Pontoise.

Cette session peut être complétée par "preuve pénale, évolutions et controverses" ou "Cybercriminalité et preuve numérique".

Ouvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire. **LANGUE**

Français.

LIEU

ENM, 3 ter quai aux Fleurs -

75004 Paris - France

PRIX

500 € par participant (sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ).

CONTACT

Pédagogie : Benoît Chamouard

Logistique : Delphine Ropital

enm-info-di@justice.fr

Tél : +33(0)1.44.41.88.24

LA PREUVE PÉNALE : ÉVOLUTIONS ET CONTROVERSES

En bref

Étude comparée des systèmes de preuve en Europe, présentation des systèmes inquisitoire et accusatoire, réflexion sur la validité de la preuve (preuve scientifique, utilisation des fichiers, expertise, valeur de l'aveu et du témoignage).

Contexte

Progrès scientifiques, réformes législatives, nouvelles technologies sont autant de facteurs d'évolutions du système probatoire et du statut même de la preuve pénale dans la procédure pénale. De tradition inquisitoriale mais inexorablement teinté d'accusatoire, le droit français doit sans cesse s'adapter et apporter une réponse aux questions essentielles que sont la validité de la preuve par fichier, l'appréciation de la preuve scientifique et de la preuve par expertise, la fiabilité du témoignage et la place de l'aveu.

Pédagogie

Cette session se propose, par une approche de droit comparé et des analyses pluridisciplinaires (magistrats, enquêteurs, avocats, universitaires...) de dresser un panorama de cette problématique transversale. L'office du juge, sa marge d'appréciation, sa formation face aux experts, l'égalité des armes, les techniques d'interrogatoire, le mécanisme psychologique de l'aveu seront quelques-uns des thèmes abordés.

PREUVE PÉNALE ET PROGRÈS SCIENTIFIQUE

En bref

L'IRCGN présente les dernières évolutions en matière de preuve scientifique et de médecine légale, par une alternance d'exposés et de travaux pratiques.

Contexte

De plus en plus fréquemment, la réussite des enquêtes et informations judiciaires comme l'issue des procès est intimement liée à la pertinence des constatations matérielles, aux choix judicieux d'investigations techniques et scientifiques, à la qualité d'exécution de celles-ci mais aussi à leur parfaite intégration dans la cohérence de la procédure et à la lisibilité des résultats. Cette session a pour objectif d'actualiser les connaissances sur les évolutions les plus significatives dans le domaine de la preuve scientifique et de la médecine légale.

Pédagogie

L'alternance d'exposés (ADN, gestion de la scène de crime, expertise informatique, etc.), avec un regard comparatif (Grande Bretagne, Suisse...) et de travaux pratiques à l'IRCGN favorisent la réflexion collective des participants magistrats, officiers de gendarmerie et commissaires de police, pour parvenir à mieux identifier la place de la preuve scientifique dans la politique pénale.

DU 15 AU 19 JUIN 2020

Inscription : avant le 4 mai 2020

TYPE DE SESSION

Formation d'immersion avec des magistrats français.

PUBLIC

Magistrats étrangers.

OBSERVATIONS

Cette session peut être utilement complétée par la session "Preuve pénale et progrès scientifique".

Ouvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire.

**LANGUE**

Français.

LIEUENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France**PRIX**

500 € par participant (sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ).

CONTACTPédagogie : Benoît Chamouard
Logistique : Delphine Ropital
enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

CYBERCRIMINALITÉ ET PREUVES NUMÉRIQUES

En bref

Sensibilisation aux enjeux de la cybercriminalité et à sa dimension internationale, aux évolutions législatives récentes, aux investigations numériques et au traitement judiciaire de cette délinquance.

Contexte

Facteur de progrès dans de nombreux domaines, omniprésent dans la vie quotidienne, l'internet constitue également un espace sans frontière pour la cybercriminalité. Les "cybermenaces" visent aujourd'hui aussi bien les entreprises, dont notamment le secteur bancaire, que les individus ou les États.

**Pédagogie**

Cette session s'attachera sous forme d'exposés, de tables rondes et de démonstrations à :

- aborder l'internet et son langage en favorisant une meilleure compréhension des aspects techniques de son fonctionnement et de ses potentialités,
- présenter les dispositifs juridiques, civils et pénaux, français, européens et internationaux, qui encadrent le fonctionnement du réseau et favorisent la coopération internationale et l'entraide répressive,
- aider les magistrats et les officiers de police judiciaire à progresser dans le traitement de leurs procédures en privilégiant les approches concrètes des différentes étapes (localisation et identification des auteurs d'infractions, accessions aux données, mesures de nature à prévenir la disparition des preuves numériques, etc.).

DU 7 AU 9 OCT. 2020

Inscription : avant le 31 août 2020

TYPE DE SESSION

Formation d'immersion avec des magistrats français.

PUBLIC

Magistrats étrangers.

OBSERVATIONS

Destinée à tout magistrat pénaliste, cette session intéressera aussi ceux en charge de la lutte contre la criminalité organisée ou aspirant à de telles fonctions. Session utilement complétée par "Criminalité organisée et coopération judiciaire".

Ouvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire.

**LANGUE**

Français.

LIEU

ENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France

PRIX

300 € par participant (sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ).

CONTACT

Pédagogie : Benoît Chamouard
Logistique : Delphine Ropital
enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

DÉPISTAGE, IDENTIFICATION, SAISIE ET CONFISCATION DES AVOIRS CRIMINELS

En bref

Mise au point sur les dispositifs législatifs et réglementaires et échanges de bonnes pratiques professionnelles concernant la saisie et la confiscation des avoirs criminels.

Contexte

Depuis plusieurs années, l'identification des patrimoines des délinquants, leur saisie et leur confiscation sont au cœur des préoccupations des pouvoirs publics en matière de lutte contre la criminalité organisée. La loi du 9 juillet 2010 a créé l'agence de gestion et de recouvrement des avoirs saisis et confisqués (AGRASC) et a simplifié et modernisé les règles en matière de saisie et de confiscation. La loi du 27 mars 2012 est venue à son tour renforcer l'arsenal législatif en généralisant la saisie et la confiscation en valeur et en étendant les saisies et confiscations patrimoniales aux biens dont le condamné n'est pas seulement le propriétaire, permettant ainsi de déjouer plus efficacement les montages financiers frauduleux. Ces dispositions nouvelles restent toutefois encore trop inexploitées. En effet, si le nombre de saisies effectuées durant l'enquête a augmenté de manière significative, le nombre de confiscations prononcées et exécutées reste encore trop limité.

Pédagogie

L'objectif de cette formation est de faire le point sur les dispositifs législatifs et réglementaires, ainsi que sur les bonnes pratiques professionnelles permettant aux magistrats - parquetiers, juges d'instruction, mais aussi juges des libertés et de la détention et juges correctionnels - de faire face aux enjeux actuels en matière de saisie et de confiscation et de concourir à la systématisation de cette réponse pénale. Seront notamment abordées l'enquête patrimoniale, les différentes saisies spéciales prévues par la loi, ainsi que la gestion des biens saisis avant jugement. Cette session sera également l'occasion de rappeler le rôle joué par les Groupes d'intervention régionaux (GIR) ainsi que par les structures mises en place par la police et la gendarmerie pour identifier les avoirs et assister les services d'enquête. Enfin, les échanges et les confrontations permettront de nourrir la réflexion de chacun sur le choix de la peine et sur l'utilité et l'opportunité de la saisie-confiscation, ainsi que d'appréhender le fonctionnement d'autres pays en la matière.

DU 12 AU 14 OCT. 2020

Inscription : avant le 31 août 2020

TYPE DE SESSION

Formation d'immersion avec des magistrats français.

PUBLIC

Magistrats étrangers.

OBSERVATIONS

Cette session peut utilement être complétée par celle sur "L'entretien judiciaire".

Ouvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire.

**LANGUE**

Français.

LIEUENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France**PRIX**

300 € par participant (sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ).

CONTACTPédagogie : Benoît Chamouard
Logistique : Delphine Ropital
enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

DU PRONONCÉ À L'EXÉCUTION DE LA PEINE : QUELLE COLLABORATION POUR LES ACTEURS ?



Audience correctionnelle au tribunal de grande instance de Libourne.

En bref

Réflexion et échanges sur le fonctionnement de la chaîne pénale et sur les pratiques professionnelles en post-sententiel.

Contexte

Réfléchir à l'organisation du service pénal d'une juridiction, dans un objectif de meilleure circulation de l'information et d'individualisation de la peine favorisant la prévention de la récidive, et permettre aux différents acteurs judiciaires concourant tant au prononcé qu'à l'exécution de la peine d'échanger sur leurs pratiques, sont les objectifs de cette session.

Un focus sera fait sur l'apport d'une évaluation structurée tant au stade du choix de la peine que de son suivi et sur les réflexions issues des lieux d'échanges que peuvent constituer les commissions de l'exécution et de l'application des peines et conférences régionales semestrielles portant sur les aménagements de peines et les alternatives à l'incarcération.

Pédagogie

Destinée aux magistrats du siège pénal, juges de l'application des peines, membres du parquet, des greffes, et des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire, cette session privilégiera les échanges autour d'exemples concrets de présentation d'expériences innovantes et d'outils développés dans les services pénaux.

DU 23 AU 26 NOV. 2020

Inscription : avant le 12 oct. 2020

TYPE DE SESSION

Formation d'immersion avec des magistrats français.

PUBLIC

Magistrats étrangers.

OBSERVATIONS

Cette session peut être utilement complétée par "Criminalité organisée et coopération judiciaire" et "Victimes et procès pénal".

Ouvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire.

**LANGUE**

Français.

LIEU

ENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France

PRIX

400 € par participant (sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ).

CONTACT

Pédagogie : Marie Compère
Logistique : Delphine Ropital
enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS

En bref

Approche globale de ce phénomène. Présentation des dispositifs législatifs et opérationnels au plan national et international, des réponses pénales et de l'identification et de la prise en charge des victimes et du travail avec des associations spécialisées.

Contexte

La traite des êtres humains connaît aujourd'hui une ampleur inquiétante, avec des estimations du nombre de victimes dans le monde variant de 700 à 900 000 personnes. Acheminées dans l'Union européenne par le biais de filières d'immigration clandestines, sous l'impulsion des déséquilibres géopolitiques contemporains, ces victimes, essentiellement femmes et enfants, alimentent les réseaux de travail illégal, de prostitution, de mendicité, de cambriolages et de trafic d'organes. En réaction à cette criminalité qui porte atteinte à la dignité humaine, l'Union européenne a affirmé la priorité de cette lutte et la France, outre la rédaction de l'article 225-4-1 du code pénal, s'est engagée dans un plan interministériel contre la traite des êtres humains.

**Pédagogie**

Cette session, sous forme d'exposés, de tables rondes et de situations observables sur le territoire national aborde le cadre institutionnel et judiciaire de la lutte contre ce phénomène, puis donne des pistes pour l'identification et la prise en charge des victimes. Un second temps est consacré au traitement judiciaire de ces dossiers. De l'enquête à l'audience, en passant par la nécessaire entraide pénale internationale en la matière, comment parvenir à poursuivre et condamner les auteurs de ces faits ?

**DU 30 MARS AU 1^{ER}
AVRIL 2020**

Inscription : avant le 17 février 2020

TYPE DE SESSION

Formation d'immersion avec des magistrats français.

PUBLIC

Magistrats étrangers.
 Cette formation est ouverte aux juges, procureurs, policiers ou membres d'une autre administration d'État spécialisée dans la lutte contre la criminalité organisée.

Ouvert aux membres
 du Réseau européen
 de formation judiciaire.

**LANGUE**

Français.

LIEU

ENM, 3^{er} quai aux Fleurs
 75004 Paris - France

PRIX

300 € par participant (sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ).

CONTACT

Pédagogie : Benoît Chamouard
 Logistique : Delphine Ropital
 enm-info-di@justice.fr
 Tél : +33(0)1.44.41.88.24

VICTIME ET PROCÈS PÉNAL

En bref

Session alternant apports pluridisciplinaires et échanges sur la place et les droits de la victime dans le procès pénal, des poursuites à l'indemnisation.

Contexte

La victime a pris une place croissante dans l'évolution juridique avec la consécration d'un droit des victimes dans les politiques publiques mais aussi dans la représentation même de la justice pénale. Parties au procès, les victimes bénéficient d'un véritable statut leur conférant des droits tout au long de la procédure depuis le dépôt de plainte jusqu'à l'exécution de la peine. Des dispositifs spécifiques permettant de leur garantir l'indemnisation la plus complète, rapide et efficace ont également été mis en place. De même, des mesures d'accompagnement et de soutien pouvant aller jusqu'à une prise en charge globale peuvent leur être proposées notamment par un secteur associatif actif et diversifié. Pour autant, les victimes connaissent-elles et exercent-elles effectivement ces droits et ces mesures ? La réponse judiciaire correspond-elle à leurs attentes ? Quel est l'impact juridique et concret de la création du juge délégué aux victimes ? Que recouvrent les notions de reconnaissance ou de restauration, évoquées par les victimes ? Comment concilier, dans un fragile voire impossible équilibre, la réponse aux douleurs et souffrances des victimes et le respect du droit des auteurs présumés d'infractions ? La victime peut-elle être placée au cœur de la justice pénale ?

L'objectif de cette formation est d'aborder à la lumière de la directive européenne du 25 octobre 2012, les problématiques liées à la place de la victime dans la procédure pénale, notamment en termes de droits et d'assistance, mais aussi d'étudier des politiques publiques d'aide aux victimes mises en place dans les différents États membres de l'Union Européenne. Il s'agira, dans cette perspective, de traiter la question dans toutes les phases de la procédure pénale, de l'enquête à l'exécution de décisions, en passant par le procès.

Pédagogie

Cette formation visera à présenter les aspects juridiques et techniques d'une meilleure prise en compte des victimes d'infractions pénales et des mécanismes de réparation de leurs préjudices. Mais elle s'intéressera également aux interrogations sociales plus larges que suscite la place des victimes dans la justice pénale, éclairées par des approches historiques, sociologiques ou psychologiques. Elle sera constituée par des interventions de magistrats, d'experts, d'universitaires, de représentants du monde associatif français et étranger et par des échanges pluridisciplinaires entre les participants.

DU 8 AU 11 JUIN 2020

Inscription : avant le 27 avril. 2020

TYPE DE SESSION

Formation d'immersion avec des magistrats français.

PUBLIC

Magistrats étrangers.

Ouvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire.

**LANGUE**

Français.

LIEUENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France**PRIX**

400 € par participant (sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ).

CONTACTPédagogie : Benoît Chamouard
Logistique : Delphine Ropital
enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24**DU 21 AU 24 AVRIL 2020**

Inscription : avant le 10 mars 2020

TYPE DE SESSION

Formation d'immersion avec des magistrats français.

PUBLIC

Magistrats étrangers.

Ouvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire.

**LANGUE**

Français.

LIEUENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France**PRIX**

400 € par participant (sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ).

CONTACTPédagogie : Benoît Chamouard
Logistique : Delphine Ropital
enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

LA QUALITÉ DE LA DÉCISION CIVILE

En bref

Comment définir la qualité d'une décision de justice ? Qu'elle soit rendue à la date annoncée, motivée avec clarté, précise pour être exécutable... Ces critères seront examinés à travers une approche de droit comparé et d'exemples de démarches qualitatives menées en juridiction.

Contexte

La qualité de la décision est une préoccupation constante des juges, qui craignent que les impératifs actuels de productivité ne laissent pas une place suffisante à l'approche qualitative, pourtant essentielle pour la crédibilité et l'efficacité de la justice civile. Comment la définir ? Elle est bien sûr fonction de la qualité du raisonnement juridique et de la qualité rédactionnelle du jugement, de son intelligibilité et de son efficacité. Mais ne faut-il pas aussi que la décision intervienne au terme d'un processus qui assure la qualité du procès et qui, en diversifiant les réponses possibles, puisse satisfaire au mieux les nouvelles attentes de justice qui posent un défi nouveau à l'institution.

Pédagogie

Cette session se propose d'approfondir les différents critères de la qualité du jugement civil, décision tout au long du processus qui va conduire à son élaboration. Si l'approche se veut théorique : qu'est-ce que la qualité de la décision civile ? Comment peut-on agir sur celle-ci et quels enseignements tirer des études européennes sur la qualité de la justice ? Elle se veut aussi résolument pratique en recensant les principaux écueils à éviter pour prévenir cassations et difficultés, voire impossibilité d'exécution et en présentant les travaux des groupes de travail qui se sont penchés sur cette question.

LES MODES AMIABLES DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS

En bref

Découverte des divers modes de résolution amiable des litiges et initiation aux techniques propres à favoriser leur développement.

Contexte

Médiation et conciliation constituent des voies originales de règlement des conflits, qui ne se confondent pas mais où l'équité peut trouver sa place sans que le juge ne perde de sa sienne. Si la médiation suppose obligatoirement l'intervention d'un tiers indépendant, proposé et désigné par le juge (afin d'aider les parties à nouer ou renouer le dialogue pour parvenir à un éventuel accord, qui sera proposé à l'homologation du juge), la conciliation peut être menée par le juge lui-même s'il le souhaite, et tentée selon son appréciation même sans l'acceptation formelle préalable des parties. Ainsi, la médiation requiert surtout préparation et organisation de la mesure, alors que la conciliation pousse le juge à acquérir lui-même les techniques nécessaires.

Pédagogie

Cette formation a pour objet d'examiner l'intérêt des modes amiables de règlement des différends et d'en appréhender les enjeux selon les divers contentieux. Elle aborde, par une approche à la fois pratique et théorique, la mise en œuvre de ces modes et permet aux participants de s'initier aux techniques de la conciliation et de la médiation à travers des ateliers.

DU 27 AU 30 AVRIL 2020

Inscription : avant le 16 mars 2020

TYPE DE SESSION

Formation d'immersion avec des magistrats français.

PUBLIC

Magistrats étrangers.

Ouvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire.

**LANGUE**

Français.

LIEUENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France**PRIX**

400 € par participant (sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ).

CONTACTPédagogie : Benoît Chamouard
Logistique : Delphine Ropital
enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24**DU 5 AU 7 OCT. 2020**

Inscription : avant le 31 août 2020

TYPE DE SESSION

Formation d'immersion avec des magistrats français.

PUBLIC

Magistrats étrangers

Ouvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire.

**LANGUE**

Français.

LIEUENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France**PRIX**

300 € par participant (sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ).

CONTACTPédagogie : Benoît Chamouard
Logistique : Delphine Ropital
enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

L'INTERNATIONALITÉ DU LITIGE EN MATIÈRE CIVILE

En bref

Appréhender les notions fondamentales en matière de conflit de lois et de conflit de juridictions, ainsi que les principales conventions internationales, et approfondir ces questions tant en matière familiale que civile et commerciale.

Contexte

Les litiges comportant un élément d'extranéité sont en nombre croissant tant en ce qui concerne l'état des personnes et le droit de la famille, que le droit des contrats ou de la responsabilité civile. Ils obligent de plus en plus fréquemment le magistrat à s'interroger sur sa compétence ou sur la loi applicable. Parallèlement, les instruments juridiques à vocation internationale se multiplient, qu'il s'agisse de normes bilatérales, internationales, européennes, de la jurisprudence européenne ou de règles internes de conflits de lois.

Pédagogie

La session aborde les différents domaines relevant de conflits de lois et offre aux magistrats les repères facilitant la recherche d'éléments de solution adaptés aux situations qui leur sont soumises. S'appuyant sur l'analyse juridique des principes fondamentaux en cause, les interventions de magistrats et d'universitaires, experts en ces matières, permettront aux participants d'enrichir leur réflexion et de partager leurs interrogations.

DROIT ET NUMÉRIQUE : ENJEUX ET PERSPECTIVES

En bref

Dématérialisation, open data, automatisation du travail et algorithmes vont modifier en profondeur l'accès à l'information juridique, l'organisation du travail au sein des juridictions et avec leurs partenaires, ainsi que la production de la décision judiciaire. Le juge du XXI^{ème} siècle doit connaître et comprendre ces évolutions.

Contexte

Dématérialisation, open data, automatisation du travail et algorithmes vont modifier en profondeur l'accès à l'information juridique, l'organisation du travail au sein des juridictions, les relations avec leurs partenaires, et la production de la décision judiciaire.

Le monde judiciaire doit faire face aux nouveaux enjeux soulevés par le numérique et s'interroger sur son propre fonctionnement.

Pédagogie

Exposés et conférences-débats permettront la présentation et l'analyse des progrès technologiques et des évolutions numériques en cours, qui seront confrontées à leur influence sur les pratiques judiciaires.

DU 25 AU 27 MAI 2020

Inscription : avant le 13 avril 2020

TYPE DE SESSION

Formation d'immersion avec des magistrats français.

PUBLIC

Magistrats étrangers.

Ouvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire.

**LANGUE**

Français.

LIEUENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France**PRIX**

300 € par participant (sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ).

CONTACT

Pédagogie : Benoit Chamouard

Logistique : Delphine Ropital
enm-info-dl@justice.fr

Tél : +33(0)1.44.41.88.24

LES VIOLENCES AU SEIN DU COUPLE

**En bref**

Approche pluridisciplinaire et approfondie des violences au sein du couple et des réponses judiciaires adaptées, tant en matière civile que pénale.

Contexte

Les violences au sein du couple sont présentes dans l'ensemble des sociétés. Elles rejaillissent nécessairement sur les systèmes judiciaires, souvent amenés à traiter de ce type de violences dans divers contentieux, tant civils que pénaux. Devant ce phénomène massif, les magistrats doivent bénéficier d'un socle commun de connaissances, permettant d'appréhender tant les ressorts de ces violences que les réponses systémiques qui peuvent être mises en place.

Cette formation a pour objectif d'offrir une vision large des violences faites aux femmes, en particulier au sein du couple. Sera ainsi présenté le dispositif législatif français de protection contre les violences conjugales, notamment dans ses initiatives les plus récentes. Cette formation abordera également les mécanismes psychologiques et / ou sociologiques de ces violences, le cadre institutionnel et les partenariats de prise en charge des femmes victimes, les politiques pénales et de juridictions envisageables. La prise en charge des auteurs et la place des enfants feront également l'objet de développements.

Pédagogie

Chercheurs, magistrats, avocats, psychiatres présenteront leurs travaux ou leurs pratiques innovantes en la matière. L'origine professionnelle diversifiée des participants permettra des échanges interactifs et fructueux à l'issue de ces exposés.

DU 13 AU 16 OCT. 2020

Inscription : avant le 02 sept. 2020

TYPE DE SESSION

Formation d'immersion avec des magistrats français.

PUBLIC

Magistrats étrangers.

LANGUE

Français.

LIEUENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France**PRIX**

400 € par participant.

CONTACTPédagogie : Benoît Chamouard
Logistique : Delphine Ropital
enm-info-dl@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

LES VIOLENCES SEXUELLES

En bref

Au-delà du cadre juridique, cette formation aborde l'ensemble des connaissances psychologiques, psychiatriques ou de médecine légale permettant d'établir, de comprendre et de prévenir les violences sexuelles.

Contexte

Quel que soit le système judiciaire, les magistrats sont fréquemment amenés à intervenir dans des affaires de violences sexuelles. Du contentieux pénal aux affaires familiales ou à la protection de l'enfance, ces violences font l'objet d'un traitement spécifique, lié à leurs particularités.

Cette formation a pour but de développer les connaissances non directement juridiques que les magistrats doivent mobiliser, à chaque étape de la procédure, face à des situations de violences sexuelles. Ces connaissances portent tant sur la psychologie, la psychiatrie que la médecine légale.

Cette formation apportera ainsi une meilleure compréhension de la stratégie de l'agresseur, de l'impact traumatique sur les victimes et des mécanismes des violences sexuelles commises dans certains contextes particuliers (famille, travail...). Elle reviendra sur les enjeux spécifiques du recueil de la parole de la victime et de l'agresseur, des auditions. Un éclairage particulier sera porté sur les violences sexuelles perpétrées dans le cadre familial.

Seront enfin présentés les dispositifs de prise en charge des auteurs et victimes de ce type de faits.

Pédagogie

Résolument tournée vers la pratique, cette formation favorisera les échanges de bonnes pratiques entre magistrats. Dans une optique pluridisciplinaire, elle fera appel à des spécialistes des disciplines nécessaires à la compréhension des violences sexuelles et de leurs conséquences.

DU 2 AU 6 NOV. 2020

Inscription : avant le 21 sept. 2020

TYPE DE SESSION

Formation dédiée aux magistrats étrangers.

PUBLIC

Magistrats étrangers.

Ouvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire.

**LANGUE**Français.
Interprétariat possible, nous demander.**LIEU**ENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France**PRIX**

1 000 € par participant (sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ).

CONTACTPédagogie : Marie Compère
Logistique : Delphine Ropital
enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

JUSTICE ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

En bref

La protection de l'environnement appelle une réponse judiciaire nouvelle et complexe, approfondie dans le cadre de cette formation.

Contexte

La protection de l'environnement est un défi commun à tous. Dans le domaine juridique, l'environnement est protégé par des instruments à valeur constitutionnelle et des traités internationaux. Cette dimension juridique s'est également traduite par le développement de contentieux complexes et nouveaux, que la justice se doit de pleinement investir, tant en matière civile que pénale. Ces contentieux présentent toutefois une technicité accrue, qui nécessite une certaine spécialisation des magistrats amenés à les traiter.

Cette formation évoque le cadre juridique spécifique à la protection de l'environnement et ses acteurs institutionnels français et internationaux. Elle aborde également les techniques particulières de traitement des contentieux de l'environnement. Elle favorise une approche pluridisciplinaire et interactive.

Pédagogie

Cette formation pratique privilégie les échanges entre participants et la dimension internationale de la protection de l'environnement. Après un temps réservé à une analyse pluridisciplinaire des principaux risques environnementaux, les dimensions civiles et pénales de la protection judiciaire de l'environnement seront abordées.



DU 26 AU 28 FÉV. 2020

Inscription : avant le 15 janv. 2020

TYPE DE SESSION

Formation d'immersion avec des magistrats français.

PUBLIC

Magistrats étrangers.

Ouvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire.



LANGUE

Français.

LIEU

ENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France

PRIX

300 € par participant (sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ).

CONTACT

Pédagogie : Benoît Chamouard
Logistique : Delphine Ropital
enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

LE DROIT ONUISIEN DES LIBERTÉS FONDAMENTALES

En bref

Exposés et cas pratiques permettront d'appréhender les principales conventions internationales des droits de l'Homme, leur invocabilité, et les procédures permettant d'en garantir le respect.

Contexte

La protection des droits fondamentaux a fait l'objet d'un nombre important de normes internationales depuis 1945, qui constituent désormais un corpus complet, que les magistrats doivent appliquer dans leurs fonctions et qui, du fait de son caractère vaste et complexe (diversité des textes applicables, règles d'applicabilité directe en droit interne, richesse des jurisprudences internationales) nécessite une formation spécifique des magistrats.

Pédagogie

Cette formation présente les principales conventions internationales en matière de droits de l'Homme (conventions généralistes comme celles portant sur un domaine spécifique). Elle revient sur leurs conditions d'invocabilité et d'application directe. Animée par des professeurs de droit, magistrats, avocats ou experts des Nations-unies, elle favorise réflexions et échanges entre les participants.

DU 15 AU 19 JUIN 2020

Inscription : avant le 4 mai 2020

TYPE DE SESSION

Formation d'immersion avec des magistrats français.

PUBLIC

Magistrats étrangers.

Ouvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire.

**LANGUE**

Français.

LIEUENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France**PRIX**

500 € par participant (sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ).

CONTACT

Pédagogie : Benoît Chamouard

Logistique : Delphine Ropital

enm-info-di@justice.fr

Tél : +33(0)1.44.41.88.24

DU 9 AU 13 MARS 2020

Inscription : avant le 27 janv. 2020

TYPE DE SESSION

Formation d'immersion avec des magistrats français.

PUBLIC

Magistrats étrangers.

Ouvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire.

**LANGUE**

Français.

LIEUENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France**PRIX**

500 € par participant (sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ).

CONTACT

Pédagogie : Benoît Chamouard

Logistique : Delphine Ropital

enm-info-di@justice.fr

Tél : +33(0)1.44.41.88.24

LA PRISON EN QUESTION

En bref

Dans un contexte d'intenses discussions nationales et internationales, il est pertinent de s'interroger, par une approche pluridisciplinaire, sur le monde carcéral et les fondements de la peine d'emprisonnement.

Contexte

La prison occupe une place centrale dans les systèmes pénaux de tous les pays. Qu'il s'agisse de sa fonction rétributive ou protectrice de la société, elle fait l'objet d'intenses discussions, tant sur les conséquences de l'incarcération (vie familiale, insertion sociale) que sur les conditions de détention et la surpopulation carcérale, sur lesquelles parlementaires, institutionnels et internationaux, portent une attention particulière et parfois critique. Les jurisprudences européennes (CEDH) et françaises ont par ailleurs transformé le cadre juridique de l'incarcération.

Pédagogie

Cette formation propose approches complémentaires (historiques, sociologiques, juridiques, criminologiques, démographiques), comparaisons internationales et interventions de spécialistes du champ pénal (contrôleur général des lieux de privation de liberté, magistrats, avocats, administration pénitentiaire, médecins psychiatres, associations, institutions, universitaires et chercheurs). Elle vise à présenter l'actualité de la situation carcérale en France, des connaissances produites à son sujet mais aussi des interrogations, des attentes parfois paradoxales de la société à l'égard de la prison.

LA CRIMINOLOGIE : DONNÉES SCIENTIFIQUES ET JUSTICE PÉNALE

En bref

Les magistrats peuvent étayer leurs décisions judiciaires pénales par des données scientifiques. La criminologie permet de poursuivre cet objectif, en mêlant apports théoriques pluridisciplinaires et réflexion sur les pratiques.

Contexte

Malgré des attentes souvent paradoxales de la société, les magistrats du siège pénal, les juges de l'application des peines, les parquetiers spécialisés et les services de l'administration pénitentiaire œuvrent à la réinsertion des condamnés et à la prévention de la récidive en développant et en mettant en œuvre des mesures d'aménagement de peine. Cette formation permettra aux participants d'approfondir leurs connaissances juridiques sur un droit de l'application des peines en perpétuel renouvellement, par une approche criminologique, offrant un espace d'analyse et de réflexion sur les dispositifs d'insertion et le sens de la peine.

Pédagogie

En repérant les expériences innovantes, les modalités de travail partenarial y sont valorisées dans le respect des compétences et des attributions de chacun et en interrogeant le sens de l'aménagement de peine, tant pour la justice pénale que dans les parcours individuels des condamnés.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Remplir en lettres capitales noires.

photo

Le règlement des formations se fera exclusivement par transfert bancaire au moment de l'inscription ou au plus tard un mois avant le début de la formation.

Adresse postale
8 rue Chanoinesse
75004 PARIS
Tél : +33 (0)1 44 41 88 24
enm-info-di@justice.fr

INTITULÉ EXACT DE LA FORMATION SOUHAITÉE :

DATES DE LA FORMATION : du.....au.....

ÉTAT CIVIL	ÉTUDES SUPÉRIEURES	ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE
NOM DE FAMILLE :	NOMBRE D'ANNÉES D'ÉTUDES :	DATE D'ENTRÉE DANS LA MAGISTRATURE (ou autre) :
PRÉNOM :	DISCIPLINE :	EMPLOI ACTUEL :
DATE DE NAISSANCE :	DIPLOME DÉLIVRÉ (indiquez votre diplôme le plus élevé) :	PAYS D'EXERCICE DES FONCTIONS :
NATIONALITÉ :	LIEU D'OBTENTION :	
CMLITÉ : MADAME <input type="checkbox"/> MONSIEUR <input type="checkbox"/>	DATE D'OBTENTION :	

COORDONNÉES

DOMICILE FAMILIAL (adresse postale) :

TÉLÉPHONE : E-MAIL :

ADRESSE PROFESSIONNELLE :

TÉLÉPHONE PROFESSIONNEL :

E-MAIL :

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS : oui non

Si oui appris à (nom et lieu de l'établissement) :

NIVEAU ACQUIS :

Lu : BON MOYEN FAIBLE

Écrit : BON MOYEN FAIBLE

Parlé : BON MOYEN FAIBLE

MOTIVATION

POURQUOI SOUHAITEZ-VOUS EFFECTUER CETTE FORMATION À L'ENM ?

.....

AVEZ-VOUS DÉJÀ PARTICIPÉ À UNE FORMATION À L'ENM (le cas échéant, laquelle) ?

.....

FINANCEMENT

PRISE EN CHARGE DES FRAIS PÉDAGOGIQUES

- Par le participant : (Précisez nom et adresse)
- Par l'Ambassade via Campus France
- Par l'Ambassade via autre : (Précisez nom et adresse)
- Autre : (Précisez nom et adresse)

Je certifie que les déclarations ci-dessus sont exactes et complètes et dans le cas où mon dossier serait pris en considération, je m'engage à me conformer aux directives générales de la scolarité de l'ENM. J'ai pris connaissance des conditions générales et je les accepte.

à.....le.....

SIGNATURE DU CANDIDAT :

**VISA DE L'AUTORITÉ HIÉRARCHIQUE COMPÉTENTE
 POUR AUTORISER LE CANDIDAT À SUIVRE CETTE FORMATION :**

NOM DU SIGNATAIRE :

QUALITÉ DU SIGNATAIRE :

à.....le.....

**CADRE RÉSERVÉ AU CONSEILLER CULTUREL,
 AU CHEF DE MISSION OU AU MAGISTRAT DE LIAISON**

AVIS SUR LA CANDIDATURE :

Au vu des fonctions exercées par le candidat, de son organisme de rattachement, de la formation demandée, je donne un avis à cette candidature :

TRÈS FAVORABLE FAVORABLE DÉFAVORABLE

LE NIVEAU DE FRANÇAIS DU CANDIDAT EST :

Lu : BON MOYEN FAIBLE
 Ecrit : BON MOYEN FAIBLE
 Parlé : BON MOYEN FAIBLE

OBSERVATIONS

DATE :
SIGNATURE :

Tout formulaire incomplet sera retourné par l'ENM.

CONDITIONS GÉNÉRALES

La participation des professionnels étrangers aux actions de formation du département international de l'ENM.

Les activités internationales de l'ENM, et notamment la possibilité pour des juges, procureurs ou membres d'une administration étrangère chargée d'une mission de police judiciaire ou collaboratrice de la justice, de participer aux actions de formation en France, s'inscrivent dans le cadre de la coopération internationale technique de l'école.

Sauf lorsqu'une traduction est assurée, l'admission des professionnels étrangers est subordonnée à une bonne connaissance de la langue française.

En ce qui concerne la formation continue, pour les ressortissants de pays tiers à l'Union européenne, les demandes de participation sont transmises à l'ENM à travers l'Ambassade de France, par le ministère dont dépend le candidat ou par les autorités chargées de la formation dans le pays d'origine.

Ces formalités sont prévues par les textes réglementant le fonctionnement de l'ENM, il n'est pas possible d'y déroger.

Il est également obligatoire pour les stagiaires effectuant tout ou partie de leur stage en juridiction de prêter, devant la cour d'appel, le serment prévu par la loi du 11 juillet 1975 selon lequel ils sont tenus de conserver le secret des travaux et actes judiciaires.

Les conditions financières

Pour chacune des formations en France, l'École nationale de la magistrature perçoit, pour chaque magistrat étranger, des frais pédagogiques dont le montant est indiqué dans le descriptif de chaque action de formation du catalogue annuel.

En règle générale, ces frais pédagogiques ne sont pas imputés directement aux stagiaires mais sont versés à l'École nationale de la magistrature soit par les autorités dont ils dépendent, après acceptation du devis, soit par le ministère des Affaires étrangères lorsque les magistrats bénéficient d'une bourse du gouvernement français dans le cadre de la coopération institutionnelle.

Dans ce dernier cas, les aspects matériels de leur séjour en France sont gérés par un organisme conventionné par le ministère des Affaires étrangères, le plus souvent :

Campus France

28, rue de la Grange aux Belles - 75010 Paris
www.campusfrance.org - etablisements@campusfrance.org
Tél : +33 (0)1.40.40.58.58

Cadre juridique

Loi 75-631 du 11/07/75 relative aux stages des magistrats et futurs magistrats étrangers.

CALENDRIER 2020

1^{er} semestre

- Du 20 janvier au 03 avril 2020 :Cycle PÉNAL spécialisé : La justice pénale en pratique
- Du 20 janvier au 28 février 2020 :1^{ère} partie : Justice pénale française : approche par la pratique (Paris)
- Du 2 mars au 30 avril 2020 :2^{ème} partie : Justice pénale française : approfondissement (Paris)
- Du 2 au 6 mars 2020 :Le traitement judiciaire du terrorisme et de la radicalisation violente (Paris)
- Du 9 au 13 mars 2020:Criminalité organisée et coopération judiciaire (Paris)
- Du 16 au 20 mars 2020 :L'Europe judiciaire (Paris)
- Du 23 au 27 mars 2020 :L'enquête économique et financière (Paris)
- Du 30 mars au 3 avril 2020 :Stage en juridiction (Province)
- Du 6 au 30 avril 2020 :Cycle CIVIL spécialisé
- Du 6 au 10 avril 2020 :Sécurisation juridique et droit des contrats (Paris)
- Du 14 au 17 avril 2020:Propriété intellectuelle (Paris)
- Du 20 au 24 avril 2020 :Contentieux familial et droit international (Paris)
- Du 27 au 30 avril 2020 :Stage en juridiction (Province)
- Du 26 au 28 février 2020 :Droit onusien et libertés fondamentales (Paris)
- Du 9 au 13 mars 2020 :La criminologie : données scientifiques et justice pénale (Paris)
- Du 23 au 27 mars 2020 :Ethique et responsabilité (Paris)
- Du 30 mars au 1^{er} avril 2020 :Victime et procès pénal (Paris)
- Du 21 au 24 avril 2020 :Les modes alternatifs de règlement des différends (Paris)
- Du 9 au 13 mars 2020 :La criminologie : données scientifiques et justice pénale
- Du 27 au 30 avril 2020 :L'internationalité du litige en matière civile (Paris)
- Du 4 au 6 mai 2020 :La méthodologie du jugement civil (Paris)
- Du 11 au 20 mai 2020 :Découverte de la justice française - session en anglais (Paris)
- Du 25 au 27 mai 2020 :Les violences au sein du couple (Paris)
- Du 8 au 11 juin 2020 :La qualité de la décision civile (Paris)
- Du 8 au 12 juin 2020 :Preuve pénale et progrès scientifiques (Paris)
- Du 8 juin 2020 au 18 juin 2021 :Intégration à la Formation initiale (Bordeaux et province pour le stage)
- Du 15 au 19 juin 2020 :Cybercriminalité et preuve numérique (Paris)
- Du 15 au 19 juin 2020 :La prison en question (Paris)
- Du 06 au 10 juillet 2020 :Organisation d'un institut de formation judiciaire (Bordeaux)
- Du 22 juin au 03 juillet 2020 :Formation de formateurs (Paris / Bordeaux)

2^{ème} semestre

- Du 5 au 7 octobre 2020 :Droit et numérique : enjeux et perspectives (Paris)
- Du 5 au 9 octobre 2020 :Justice et médecine légale (Paris)
- Du 7 au 9 octobre 2020 :Dépistage, identification, saisie et confiscation des avoirs criminels (Paris)
- Du 12 au 14 octobre 2020 :Du prononcé à l'exécution de la peine : quelle collaboration pour les acteurs (Paris)
- Du 13 au 16 octobre 2020 :Les violences sexuelles (Paris)
- Du 22 au 23 octobre 2020 :Les réseaux sociaux : entre exposition de soi et vie privée (Paris)
- Du 2 au 6 novembre 2020 :Justice et protection de l'environnement (Paris)
- Du 16 au 20 novembre 2020 :La corruption : détection, prévention, répression (Paris)
- Du 23 au 26 novembre 2020 :La traite des êtres humains (Paris)
- Du 7 au 11 décembre 2020 :Le management d'une juridiction (Paris)
- Du 7 au 12 décembre 2020 :La preuve pénale : évolutions et controverses (Paris)
- Du 14 au 18 décembre 2020 :Conduite de projets et conduite du changement (Paris)



ÉCOLE NATIONALE DE LA MAGISTRATURE

10, rue des frères Bonie
33080 Bordeaux cedex - France
Tél. +33 (0)5 56 00 10 10

8, rue Chanoinesse
75004 Paris - France
Tél. +33 (0)1 44 41 88 20
enm-info-di@justice.fr



www.formation.enm.justice.fr
www.enm.justice.fr